

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES SCRUTINS

COLLÈGE DES USAGERS

SCRUTIN DES 5 ET 6 DECEMBRE 2017

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote le 6 décembre 2017

Date de proclamation des résultats le : Vendredi 8 décembre 2017

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	4
Inscrits	1971
Votants	276

Taux de participation (Votants / Inscrits)	14,00%
---	---------------

Suffrages à déduire	12
---------------------	-----------

Total des suffrages exprimés	264
-------------------------------------	------------

Quotient électoral	66
<i>(suffrages exprimés / nombre de sièges de titulaires à pourvoir)</i>	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
FSU	90	1	24	0	1
Les étudiants de l'ESPE avec Associatifs et Indépendants	174	2	42	1	3
Total	264	3	66	1	4

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Elus		
	Titulaires	Suppléants
Liste FSU	KIRCHDORFER Romain	MOLINS Hélène
Liste Les étudiants de l'ESPE avec Associatifs et Indépendants	VAISSIE-BISCAYE Julia BAGNARD Tanguy GENIN Marie	GRAVEL Syméon GERARD Marie PARDON Enzo

Fait à Dijon, le 8 décembre 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

ESPE / usagers

Les membres du Comité
Electoral Consultatif,

